

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



1. **Nom et Adresse** : VILLE de MURET - 27 rue Castelvielh - BP 60207 – 31605 Muret Cedex
2. **Pouvoir Adjudicateur** : Monsieur le Maire -
3. **Type de procédure** : **Procédure Adaptée** - Art 28 du C.M.P. MAPA 2011/057 T
4. **Objet des Marchés** : **Réalisation de JARDINS FAMILIAUX**
Lot n° 1 : Terrassement – Voirie – Réseaux & Espaces verts
Tranche Ferme : Terrassement Voirie Espaces verts
Tranche Conditionnelle : Réalisation d'un puits et Installation d'un pompage
Lot n° 2 : Abris de jardin
VARIANTES autorisées
5. **Lieu d'exécution** : 31600 MURET
6. **Critères (voir Règlement de la Consultation)**
 - **Sélection des CANDIDATURES** :
 - Régularité de la situation juridique - fiscale et sociale - et attestations d'assurance RC et RP en cours de validité -
 - Garanties, capacités humaines, techniques et financières et compétences professionnelles (qualifications professionnelles de l'entreprise ou identifications équivalentes) - Expérience professionnelle - Références en rapport avec la nature et l'importance des marchés.
 - **Attribution du MARCHE** :
 - 1 - Prix des prestations 60 %
 - 2 - Valeur technique de l'offre 40 % -
7. **Retrait du Dossier de Consultation** :
→ sur le site dématérialisé de la Collectivité : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
8. **Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées** :
Envoi par courrier recommandé OU express OU dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2^{ème} étage) - Hôtel de Ville - 2^{ème} étage – 27, rue Castelvielh -BP 60207 - 31605 Muret Cedex

9 Caractéristiques principales du Projet :

Sur un site de 8 000 m², création de 4 000 m² de jardins familiaux avec création de 40 places de stationnement et installation de 15 abris de jardin de 10 m² et d'un abri communautaire de 70 m² – Alimentation en eau potable et pompage à 150 m du site.

Possibilité de recours à l'article 35 II 5° et 6° (R.C)

Visite du site obligatoire .

- 10 **Durée du marché** : *Date prévisionnelle début de l'opération : mi-octobre 2011 et fin prévisionnelle des travaux : mi-décembre 2011.*
- 11 **Délais exécution** : *2 (deux) mois y compris la période de préparation.*
- 12 **Conditions relatives au marché** : les candidatures seront entièrement rédigées en langue française
- 13 **Condition relatives aux garanties et cautionnement** : avance forfaitaire possible
- 14 **Modalités essentielles de financement et de paiement** : Financement sur Budget principal de la Ville section d'investissement (autofinancement et subvention possible du Conseil Général voire du Conseil Régional). Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs
- 15 **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

1. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
 - référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
 - recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
 - recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.
- 16 **Renseignements techniques - administratifs – Demande écrite par** : Fax 05 61 51 95 41 -
 - 17 **Date limite de réception des offres** : **Lundi 19 septembre 2011 - 10 heures** -
 - 18 **Délai de Validité des offres** : 90 jours
 - 19 **Date d'envoi du présent avis à la publication** : **MARDI 16 août 2011**